

# Les soignants non vaccinés mis sous pression

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / LA RÉDACTION

17 septembre 2021

*Olivier Véran ministre de la santé et des solidarités avait annoncé en août le report de l'échéance de l'obligation vaccinale dans les DOM. La direction du CHU maintient la date du 15 octobre.*

La direction du CHU est décidée à faire respecter l'échéance du 15 octobre en ce qui concerne la vaccination des personnels soignants. Le directeur Gérard Cotellon et Pascal Blanchet président de la commission de la commission médicale d'établissement (CME) du CHU ont adressé une lettre aux personnels par laquelle ils les invitent à recevoir une première dose de vaccin avant le 15 septembre. Sans attendre la fin de la 4e vague. Et ce, afin d'avoir un schéma complet au 15 octobre. Après cette date tomberont les premières sanctions seront appliquées aux récalcitrants. Les deux dirigeants insistent sur l'échéance du 15 septembre. Ils disent vouloir profiter de la baisse de tous les indicateurs pour inciter à la vaccination des agents de l'établissement de santé contre le virus. L'opération "*Ma 1ère dose avant le 15 septembre*" sera bientôt lancée au CHU.

## Olivier Véran annonçait le report

À compter du 15 octobre, non seulement l'obligation vaccinale sera réputée définitive pour les professionnels de santé, mais aussi, aucun test de dépistage ne sera admis en substitution, ont précisé les deux dirigeants. Ils ont mis en garde le personnel : "*la non-présentation des justificatifs de vaccination constatée par l'employeur entraînera la suspension sans rémunération de l'agent qui ne pourra plus exercer son activité*". Gérard Cotellon et le Professeur Pascal Blanchet, ont annoncé aussi par communiqué l'implantation de deux centres éphémères de vaccination sans rendez-vous, à destination des personnels. Ils seront situés au club des médecins et en salle des instances à l'hôpital Ricou. Or,

ces annonces ne sont pas conformes aux dernières déclarations d'Olivier Varan, ministre de la santé et des solidarités. Début août, ce dernier avait annoncé lors de sa visite en Martinique, le report de l'application de l'obligation vaccinale des soignants dans les territoires outre-mer fortement touchés par la 4e vague. Il avait invoqué les contraintes liées à cette flambée des cas de coronavirus dans ces territoires.